Envoyé en préfecture le 04/06/2026
Reçu en préfecture le 04/06/2026
Publié le
ID : 056-215602061-20260604-2026_57_D-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 MAI 2026

L'an deux mille vingt-six, le jeudi 28 mai à vingt heures, les membres du Conseil municipal, légalement et individuellement convoqués, se sont réunis à la mairie Salle Jean LANGLO. Madame Anne GALLO-KERLEAU, Maire, ouvre la séance.

Etaient présents :

- Mme Anne GALLO-KERLEAU, M. Jean-Marc TUSSEAU, Mme Julie MAGDELAINE LE TAILLY, Mme Morgane LE ROUX, M. Sébastien LE BRUN, Mme Stéphanie LE TALLEC, M. Hervé BROCHERIEU, Mme Marie Claire TASTARD-JUBIN, M. Yannick SCANFF, M. Ronan DANIEL, Mme Sandrine PICARD JAECKERT, Mme Mirelle SEILLER, M. Eliott MAILLARD, Mme Agnès LE CORRE, M. Erwan CALLOCH, Mme Fanny SAFFRAY-MEDIGUE, M. Julien FORTIN, Mme Laure Anne BURBAN, M. Laurent LE MAUX, Mme Hélène DESPREZ, Mme Colette BULEON-GUILLE, Mme Patricia BOUCHOUX, M. Tugdual GOALLO, M. Philippe CLERC, M. Ronan LE SANT

Absents excusés :

- M. Yannick CADIOU a donné pouvoir à M. Jean-Marc TUSSEAU
- M. Christophe BELLON a donné pouvoir à Mme Julie MAGDELAINE LE TAILLY
- M. Thierry EVENO a donné pouvoir à M. Sébastien LE BRUN
- M. André BELLEGUIC a donné pouvoir à M. Hervé BROCHERIEU
- Mme Justine DESSEAUX a donné pouvoir à Mme Marie Claire TASTARD-JUBIN
- Mme Alice BOURET a donné pouvoir à Mme Stéphanie LE TALLEC
- Mme Louisa HEDDADJ a donné pouvoir à Mme Morgane LE ROUX
- M. Tristan LE FLOC'H a donné pouvoir à M. Ronan LE SANT

Date de convocation : 22 mai 2026

Nombre de conseillers

- En exercice : **33**
  - Présents : 25
  - Votants : 33

Monsieur Eliott MAILLARD a été élu secrétaire de séance.

BORDEREAU N° 10
(2026/5/57) – BUDGET ANNEXE AFFAIRES ECONOMIQUES - AFFECTATION DU RESULTAT 2025
RAPPORTEUR : HERVE BROCHERIEU

La Ville de Saint-Avé met en œuvre les Objectifs de Développement Durable	OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE
8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE	Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous.

Envoyé en préfecture le 04/06/2026
Reçu en préfecture le 04/06/2026
Publié le
ID : 056-215602061-20260604-2026_57_D-DE

Compte tenu des résultats dégagés par le compte financier unique du budget annexe Affaires économiques 2025 :

SECTION DE FONCTIONNEMENT OU D'EXPLOITATION		
1	Résultat budgétaire de l'exercice 2025	- 16 872,99
2	Résultat antérieur reporté	85 742,78
3=1+2	Résultat de fonctionnement	68 869,79

SECTION D'INVESTISSEMENT		
4	Solde exécution de l'exercice 2025	- 84 892,76
5	Solde antérieur reporté	616 158,90
6=4+5	Solde d'exécution de la section d'investissement	531 266,14
7	- Restes à réaliser en dépenses	255 705,73
8	+ Restes à réaliser en recettes	82 571,50
9=6+7+8	Ressources de financement	358 131,91

Considérant que le solde de la section d'investissement est reporté au budget suivant, il est proposé à l'assemblée délibérante d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT		
10	au financement de l'investissement 2026 (nature 1068)	0,00
11=3-10	en report à nouveau en fonctionnement (nature 002)	68 869,79
12=3	TOTAL	68 869,79

DECISION

VU le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L 2313-1, L 2121-31, L 2341-1, L 2343-1 et 2,

VU l'instruction budgétaire et comptable M57,

VU la délibération n°2025/2/19 du 3 avril 2025 approuvant le budget primitif annexe affaires économiques de l'exercice 2025,

VU les décisions n° 2025-055 du 14 mai 2025 et n° 2025-130 du 26 décembre 2025 portant virement de crédits au sein du budget annexe affaires économiques 2025,

VU la délibération n° 2026/5/55 du 28 mai 2026 approuvant les résultats du compte financier unique (CFU) 2025 du budget annexe affaires économiques,

Le conseil municipal,

Sur proposition de la commission « Finances, ressources humaines et affaires générales »,

Après en avoir délibéré, **26 POUR et 7 ABSTENTIONS** (Mme DESPREZ, Mme BULEON-GUILLE, Mme BOUCHOUX, M. GOALLO, M. CLERC, M. LE FLOC'H, M. LE SANT)

Article unique : DECIDE d'affecter au budget annexe Affaires économiques 2026 le résultat du compte financier unique (CFU) 2025 du budget principal, comme suit :

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT		
1068	au financement de l'investissement 2026	0,00
002	en report à nouveau en fonctionnement	68 869,79
	TOTAL	68 869,79

Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations,

Envoyé en préfecture le 04/06/2026
Reçu en préfecture le 04/06/2026
Publié le
ID : 056-215602061-20260604-2026_57_D-DE

Fait à Saint-Avé, le 29 mai 2026

Le Maire,	Le secrétaire de séance,
Anne GALLO-KERLEAU	Eliott MAILLARD

VILLE DE SAINT-AVE 56890